

Habilitation électrique niveaux "BF/HF Exécutant non électricien"

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les notions d'électricité et les risques qui en découlent ;
- Adapter les connaissances acquises aux travaux non électriques pour travailler dans les zones d'environnement électrique ;
- Réaliser son travail en sécurité et rendre compte de son activité.

Personnes concernées et prérequis :

Personnel non électricien, chargé : exécutant des travaux dans des fouilles à proximité de lignes électriques enterrées.

Prérequis : Maîtrise orale et écrite de la langue française.

(Les prérequis seront vérifiés à chaque début de session par le formateur. En cas de non-conformité, le formateur aura la possibilité de refuser le stagiaire).

Intervenant :

Formateur spécialisé en électricité et sécurité électrique.

Informations pratiques :

- Nombre de participant maximal : Groupe de 8 stagiaires maximum.
- Durée : 7 heures, soit 1 jour(s).
- Nature de l'action : intra-entreprise ou inter-entreprise.
- Dates : Formation en présentiel, selon dates définies dans l'offre de prix et convention de formation.

Pédagogie :

- Méthodes pédagogiques : Pédagogie active basée essentiellement sur des apports théoriques et mises en situations pratiques/jeux de rôles.

Matériel pédagogique : Salle de formation avec vidéoprojecteur & PC (théorie).

⇒ *Suivi et sanction : feuille de présence, attestation de présence à une action de formation, proposition de titre d'habilitation si réussite aux épreuves théoriques et pratiques, remise d'un livret mémo de formation aux stagiaires.*

Appréciation atteinte des objectifs/acquisition des compétences : test théoriques et pratiques.

Mesure de la qualité globale de la formation par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid.

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail, et chaussures de sécurité) pour effectuer les travaux pratiques du stage.

Délais accès :

- Selon les disponibilités des formateurs/trices,
- Réponse dans un délai de 48 heures.

Conditions d'accès :

Informations complémentaires : Pour toute demande de renseignements complémentaires (mode de validation, équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés) ainsi que pour les conditions, tarifs, délais ou modalités d'inscription, merci de nous contacter : Tél. 05 59 71 26 90 ou par courriel contact@pacsecurite.fr

CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu sera adapté en fonction du niveau de compétences des stagiaires.

PARTIE THEORIQUE

I – Réglementation :

- Connaissance de la norme NF C18 510 ;
- Principe et procédure d'habilitation ;
- Les symboles d'habilitation : définition, limites ;
- Les limites des niveaux d'habilitation (autorisations et interdictions) ;

II- L'électricité :

- Notions élémentaires à travers des exemples concrets ;
- Fonctions de l'appareillage : les risques ;
- Interventions et travaux non électriques en B.T. ;
- Travaux non électriques en H.T.

III- Effets et dangers du courant électrique :

- Effet du courant électrique (électrisation, électrocution, brûlures...) ;
- Exemples d'accidents ;
- Conduite à tenir en cas d'accident : secourisme électrique, intervention incendie.

IV- Travailler en Sécurité :

- Les domaines de tension (limite, matériel...) ;
- Les zones d'environnement (limite, risques) ;
- La signalétique ;
- Le matériel électrique (fonctions, risques, domaine de tension) ;
- Identifier les risques ;
- Rôle des différents intervenants ;
- Autorisation de travaux ;
- Les prescriptions et instructions de sécurité relatives aux zones, travaux et interventions réalisés ;
- Les équipements de protection collective et individuelle ;
- Matériel et outillage : choix, risques et utilisation ;
- Moyens de protection contre les contacts directs et indirects ;
- Prévention des incendies dans les installations électriques.

V - Exécutant non électricien BF-HF : rôle et opérations :

- Travaux en tranchée BF-HF;
- Connaissances pour faire son travail en sécurité électrique.

PARTIE PRATIQUE :

- Présentation des équipements électriques ;
- Pratique sur des matériels pédagogiques, ouvrages et installations types adaptés aux niveaux d'habilitation.

RECYCLAGE TOUS LES 3 ANS SAUF SI CHANGEMENT POSTE.